



STAGE DE FORMATION SYNDICALE

Faire vivre la démocratie dans les établissements.

Face à un management imposé par le ministère de plus en plus autoritaire et laissant de moins en moins de place à la discussion et au débat, que reste-t-il de la démocratie au sein de nos établissements ? Comment (re-) donner au conseil d'administration sa vocation d'organe délibératif ? Quelles garanties offre le statut aux fonctionnaires pour faire vivre la démocratie et reconnaître leur citoyenneté ?

Au travers de ces questions, c'est la République et la démocratie sociale qui sont interrogées, tout comme l'École et son fonctionnement.

Ne pas prendre cette question en main, c'est admettre que nos établissements puissent être administrés et « pilotés » d'en haut et que les décisions prises par la hiérarchie ne souffrent d'aucune contestation. Au-delà de l'établissement, c'est aussi admettre que les créations ou suppressions de postes, que la gestion des carrières et des mutations ou que les programmes scolaires, par exemple, puissent être définis sans débats.



C'est en fait la conception de la Fonction Publique et de la République qui est en jeu : le fonctionnaire est-il, comme le définissait Michel Debré dans les années 1950 « un homme de silence, il sert, il travaille et il se tait » ou est-il un fonctionnaire citoyen, notion choisie par Anicet Le Pors lors de la rédaction du statut général en 1983 ?

QUAND ?

Mardi 12 décembre

OÙ ?

Blois

Ce stage s'adresse à toutes et à tous, titulaires, stagiaires, contractuels, syndiqués ou non.

(remboursement des frais pour les adhérents)

La formation syndicale est un droit. Chaque agent dispose de 12 jours de congés par an pour formation syndicale.

La demande est à déposer au moins 1 mois avant la date du stage. Pour ce stage, vous devez donc le faire avant le **vendredi 10 novembre 2017**.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**Quelle conception pour
le service public ?**

**Fonctionnaire sujet ou
fonctionnaire citoyen ?**

**Fausse autonomie du
chef d'établissement
ou
réelle autonomie
des équipes ?**

**Comment fonctionne
l'Éducation Nationale ?**

**Quels moyens
d'intervention
pour faire vivre
un service public
démocratique ?**

Pour vous inscrire,
contactez la section
académique par mail :
s3orl@snes.edu
téléphone : 02 38 780 780